

# Ministère de la culture

## **Concours interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2019**

**Mardi 14 mai 2019**

### **Épreuve écrite d'admissibilité**

19-DEC4-07216

Une épreuve écrite relative aux techniques du métier ou de la spécialité. Cette épreuve de contrôle des connaissances consiste, à partir d'un dossier technique, en l'élaboration d'une note sur un sujet se rapportant au métier ou à la spécialité, qui servira de support à l'épreuve pratique (analyse, établissement d'un programme de travail, organisation).

(durée : deux heures ; coefficient : 2)

#### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Pour le schéma, l'usage d'une règle graduée, d'un crayon à papier et des crayons de couleur sont autorisés.
- Le candidat ne doit faire apparaître aucun signe distinctif dans sa copie, ni son nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- Le candidat doit rédiger sa copie dans une seule et même couleur (bleu ou noir) : tout changement de couleur dans sa copie est considéré comme signe distinctif.
- Les feuilles de brouillon ou tout autre document ne sont pas considérés comme faisant partie de la copie et ne feront par conséquent pas l'objet d'une correction.

**Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.**

**Ce document comporte 10 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)
- Dossier documentaire (7 pages)

# Ministère de la culture

## *Concours interne de technicien d'art, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2019*

**Mardi 14 mai 2019**

### **Épreuve écrite d'admissibilité**

19-DEC4-07216

#### **SUJET :**

Vous êtes technicien(ne) d'art au Château de Bouges. Votre supérieur hiérarchique souhaite que vous interveniez sur différents espaces du domaine.

À l'aide du dossier fourni, il vous demande de rédiger une note concernant les futures interventions autour des thèmes suivants : fleurissement, entretien et sécurité du public.

#### **1 – Le fleurissement**

Pour le fleurissement estival d'un parterre de 20m x 2m, vous devez proposer un plan de plantation que vous justifierez. Décrivez ensuite le mode de culture des plantes proposées dans l'unité de production florale.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, faire un schéma explicatif.

Pour le jardin bouquetier, vous devez proposer des plantes que vous souhaitez y cultiver. Celles-ci serviront à l'élaboration des bouquets destinés à la décoration du château.

#### **2 – L'entretien**

Vous ferez des propositions, en prenant en compte la gestion du zéro phyto sur ce site et dans l'unité de production, concernant :

- l'entretien des gazons et des allées de ce jardin,
- l'entretien à programmer pour les topiaires, broderies et buis de bordure,

- les interventions à prévoir sur les arbres d'alignement composés d'une part de tilleuls pour les jardins à la française, et d'autre part, de platanes et marronniers pour les abords du parc,
- le mode opératoire ainsi que la quantité de semences nécessaire pour refaire le gazon situé sur la partie ouest du château (le tapis vert) d'une surface d'environ 3600m<sup>2</sup>.

### 3 – La sécurité du public

Enfin, vous devez faire des propositions pour assurer la sécurité des visiteurs dans la partie boisée ouverte au public, tout en tenant compte de la conservation de ce boisement.

## Document n°1 :

Description du jardin extraite du site : <http://www.parcsetjardins.fr/jardins/208-parc-et-jardins-du-chateau-de-bouges>

« Jardins à la française, jardin bouquetier, grande serre exotique et parc à l'anglaise ... Bouges présente une diversité riche en découvertes et en enchantements.

Au bout d'une longue allée de 2 km, bordée de platanes et de marronniers bicentenaires, apparaît le château, ravissante demeure illustrant la grâce du XVIIIème siècle.

Aux alentours immédiats, s'étendent les jardins à la française, redessinés au siècle dernier, très certainement par le célèbre paysagiste Achille Duchêne ; bordures de buis et d'ifs taillés en cônes, le tout entouré d'un double alignement de tilleuls.

La perspective du bassin mène au buffet d'eau de la nymphée, tandis qu'au centre de la pelouse s'élève un groupe en marbre blanc représentant Hercule.

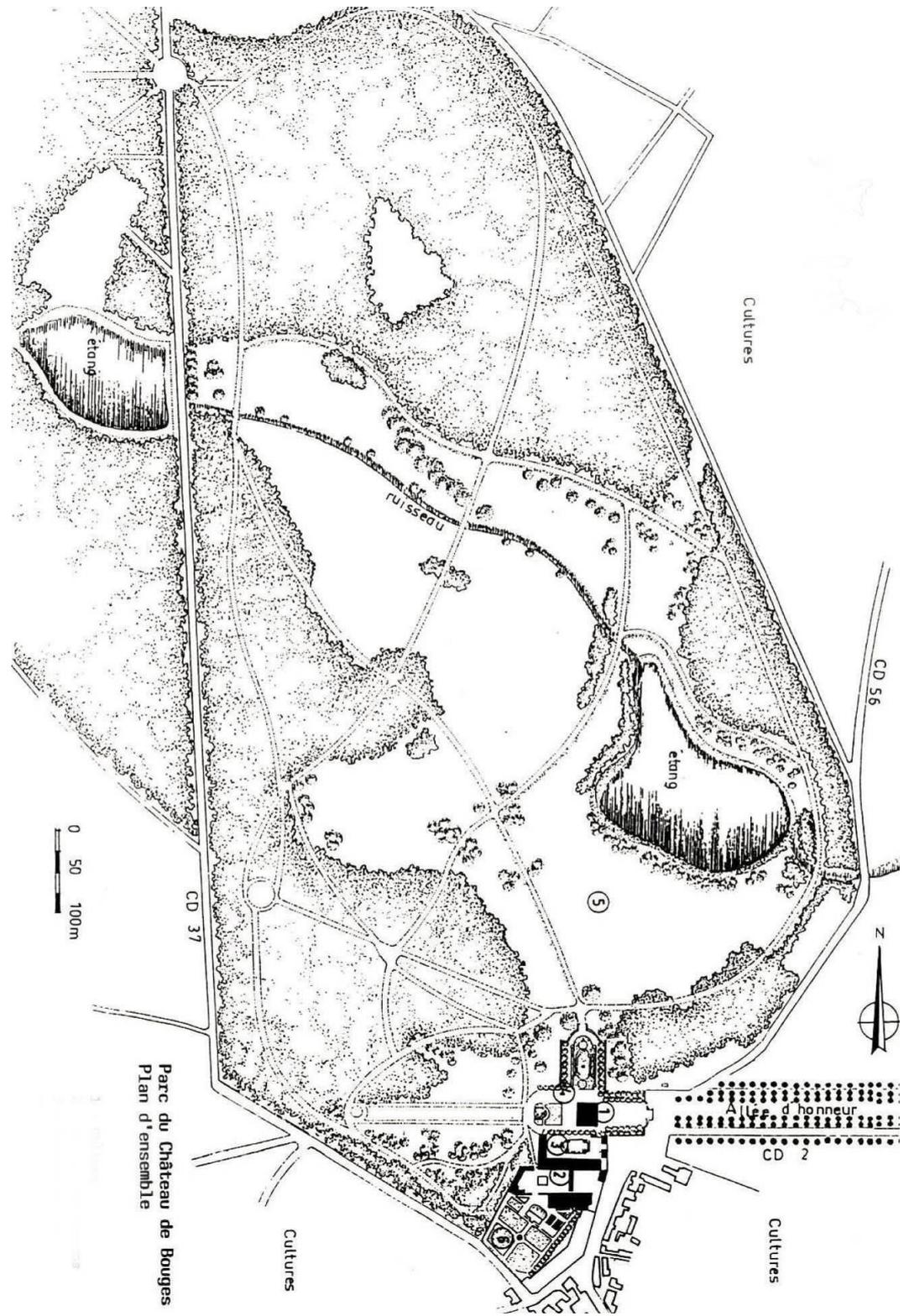
Non loin du château, le jardin bouquetier est composé suivant deux axes principaux, au croisement desquels se trouve un bassin circulaire.

Une promenade périphérique, autour des quatre parterres centraux, permet de respirer la diversité des fleurs, annuelles ou à couper, destinées aux bouquets dont sont toujours fleuries les salles du château.

Les nombreux plants préparés pour le fleurissement des jardins et du château sont cultivés dans les châssis et serres de reproduction. La grande serre abrite quelques espèces rares ou exotiques.

Au-delà, le parc à l'anglaise s'étend sur 80 hectares ; probablement obtenu par sélection et éclaircissement d'un paysage existant de forêt, il revêt ses plus belles couleurs en automne, quand les liquidambers, tulipiers, hêtres, berberis et sumacs font flamboyer l'étang de reflets d'or ou de cuivre. »

Ces jardins sont classés au titre de monument historique.



Document n°3 :



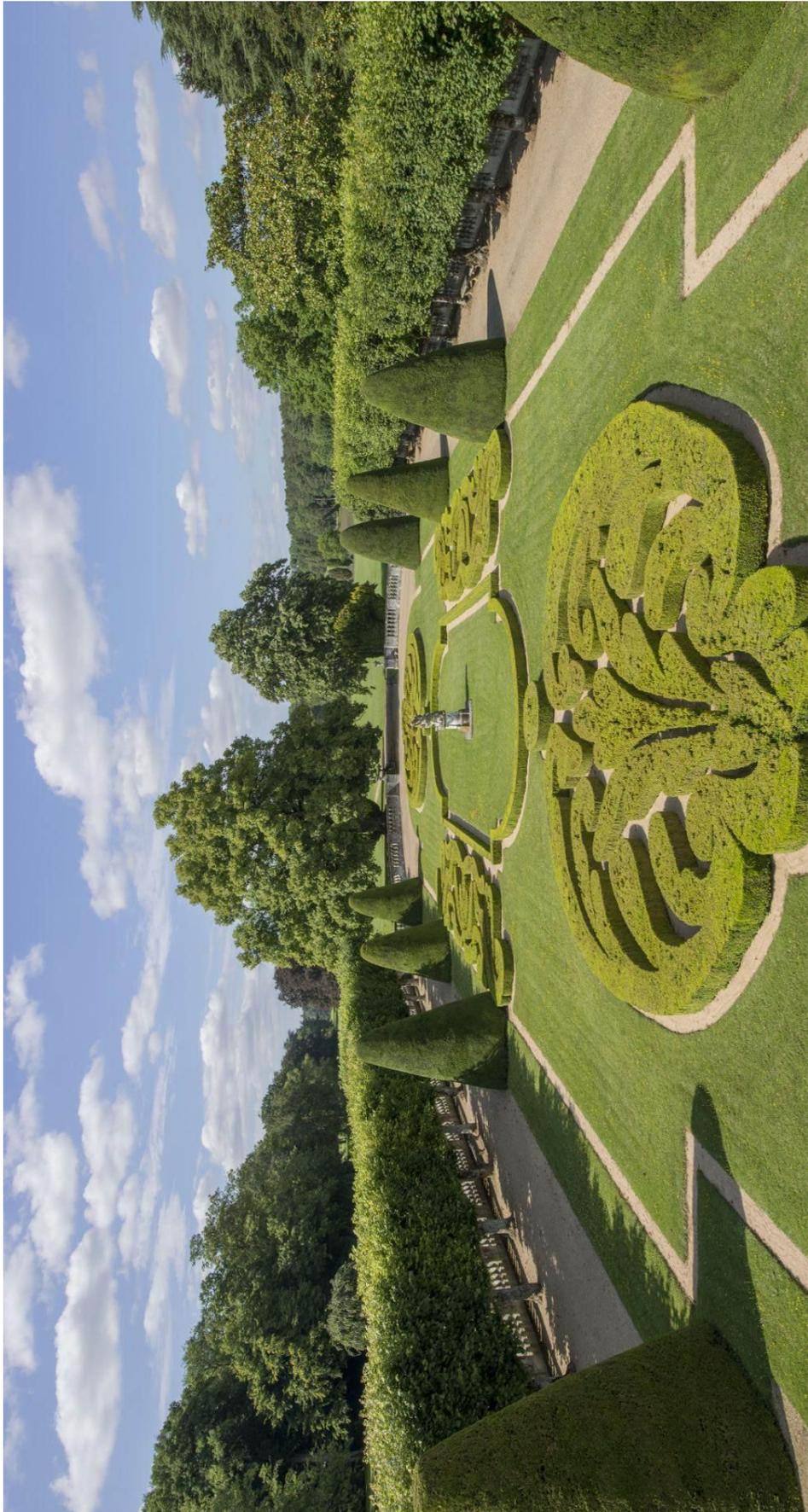
Document n°4 :



Document n°5 :



Document n°6 :



Document n°7 :

